

Recyclage habilitation Travaux sous tension sur batteries d'accumulateurs stationnaires Indices B1T, B2T, B1N, B2N

Public : Personnel devant intervenir pour la mise en place ou le remplacement de batteries d'accumulateurs.

Objectif : A l'issue de la formation le stagiaire aura la connaissance de la réglementation en matière selon la norme NF C 18-505-1-2-3 et saura réaliser des travaux sous tension en installation sur des batteries d'accumulateurs stationnaires (onduleurs, chargeurs...) conformément aux normes NF C 18-505-1 et NF C 18-505-2-3. Il saura exploiter et compléter les documents relatifs aux opérations demandées, s'assurer de la faisabilité des travaux sous tension (TST), analyser la situation de travail et vérifier l'adéquation des moyens à disposition, matérialiser et aménager la zone de travail, identifier et réaliser les travaux sous tension en assurant sa sécurité et celle des tiers et maîtriser les modes opératoires définis et les gestes associés.

2 jours
14 h



Pré requis :

Posséder des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation. Avoir réalisé la formation d'habilitation électrique B1t B2t, B1n B2n dans les 36 mois précédant. Savoir lire & écrire.

Conformément à l'arrêté du 21 novembre 2016, tout stagiaire se présentant sans les EPI précités ne sera pas accepté à la formation.

Programme :

Connaissances théoriques :

- Rappel des normes NF C 18-510, NF C 18-505-1 et NF C 18-505-2-3
- Outils et équipements de protections
- Prescriptions particulières aux batteries
- Généralité sur les modes opératoires
- Choix et préparation des EPI, outils et matériel spécifiques
- Mise en place des modes opératoires
- Identification des risques spécifiques aux batteries
- Présentation des différents types de batteries
- Respect des consignes de sécurité
- Adaptation de son comportement à la situation
- Préparation et conduite des travaux sous tension
- Rédaction des documents propres aux opérations
- Balisage et surveillance de la zone des opérations

Exercices pratiques imposés par les normes :

- Installer et raccorder 4 éléments de batteries d'accumulateurs et réaliser une mise en parallèle de chaînes de batteries d'accumulateurs
- Nettoyer et remplacer un accumulateur de tension ≥ 12 V sur une chaîne de batteries
- Réaliser une mise hors charge par l'insertion d'un organe de coupure avec shunts sur l'alimentation d'une chaîne de batteries ;
- L'interruption (volontaire et involontaire) et la reprise d'une opération TST
- Les changements de rôles des stagiaires (chargé de travaux et exécutant)

Evaluation et validation

L'évaluation comprend deux parties :

Une ou des mises en situation pratiques pour évaluer les savoir-faire.

Lors des mises en situation, le formateur du centre de formation TST IE évalue individuellement chacun des stagiaires sur les savoir-faire.

Un questionnaire pour évaluer les savoirs : la réglementation relative aux TST sur les installations électriques et les connaissances liées à la prévention du risque électrique.

Les formateurs du Centre de formation possèdent au minimum un diplôme de technicien en électricité et ont une expérience des travaux sous tension et détenteur d'une attestation de compétence aux travaux sous tension. Les formateurs ont tous suivi une formation pédagogique initiale et suivent des formations de maintien des compétences pédagogiques à intervalles réguliers. Afin de maintenir la cohérence technique et réglementaire du Centre de Formation, des regroupements et échanges sont organisés dès lors que nécessaire. Un dispositif d'accompagnement ou d'audit de fond de salle permet un suivi régulier de la qualité des formations réalisées.

Méthodes pédagogiques

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues

Mise en application pratique effectuées par chaque stagiaire

Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage

Tests théoriques informatisés ou écrits et tests pratiques

Moyens pédagogiques

Salle adaptée., paperboard, moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités : diaporamas, vidéo, PowerPoint.

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie.

Supports de formations remis : Livrets récapitulatifs

Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000 V, sous gants, tapis isolant, cellule basse tension, VAT, matériel technique isolant, sous gants, tapis isolants.

Chaîne de batteries d'accumulateurs ainsi que tapis et nappes isolants, gants isolants, écran facial et outillage électrique isolé.

Nota

Fréquence de recyclage préconisée par la CNAMTS : 3 ans.